

Les Grottes Villecroze

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



BULLETIN MUNICIPAL N°48 | ETE 2023





Chères villecroziennes, chers villecroziens,

A l'approche de la saison estivale, malgré ce mois de mai pluvieux, de nouvelles restrictions d'utilisation de nos ressources en eau vont s'imposer. Le niveau des nappes phréatiques atteint ces dernières semaines son niveau d'alerte et maintient notre région dans une situation de vigilance qui incombe à tous.

Depuis février dernier, sur décision du conseil municipal, l'éclairage public est interrompu de minuit à 5h. Les objectifs de l'extinction nocturne sont multiples : économie d'énergie, réduction des dépenses, diminution de la pollution lumineuse et de l'impact sur la biodiversité.

Le 15 avril dernier, la Région SUD invitait ses habitants à participer à la journée de sensibilisation « zéro déchets, nettoisons le Sud ». Trente volontaires se sont retrouvés dans le village pour ramasser les déchets. Je les remercie vivement de leur mobilisation.

La préservation de l'environnement et la limitation des déchets sont au cœur des préoccupations des collectivités. A partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront disposer d'une solution de tri des déchets biodégradables. La réduction de nos déchets doit être une priorité pour tous. Je rappelle que les grandes colonnes de tri qui sont valorisés et donc ne vont pas à l'enfouissement permettant ainsi de réduire le nombre de containers vert dont le contenu revient à 230 euros la tonne.

La Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon est ainsi engagée dans la mise en œuvre de cette disposition, introduite par la loi du 10 février 2020, contre le gaspillage et pour l'économie circulaire. Des solutions de compostage à l'échelle communale sont d'ores et déjà mises en œuvre à l'instar de Moissac-Bellevue, Aups, Régusse et prochainement à Villecroze.

L'arrivée de l'été marque également la fin du chantier de la route de Salernes, les travaux nécessaires de réfection des réseaux et de la voirie laissent place à un axe aménagé et sécurisé. Je tiens à remercier les riverains et usagers impactés pour leur compréhension pendant cette période.

Nous poursuivons la révision du plan local d'urbanisme, un travail de concertation est lancé avec tous les acteurs économiques de la commune afin de définir au mieux les objectifs du futur document. La concertation se poursuivra auprès des habitants lors de réunions publiques.

L'arrivée de la saison estivale annonce les vacances scolaires pour nos élèves de l'école qui accueille aujourd'hui 139 enfants. Je remercie les enseignants et le personnel communal, toutes investies pour le bien-être de nos petits villecroziens.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un bel été ponctué par les manifestations municipales et associatives.

Rolland Balbis, votre maire

SOMMAIRE

Le mot du Maire	2
A visiter	3
Le budget	4
Cérémonies & commémorations	5
Service social	6
Communication	7
Service technique	8
Eau & Police	9
L'école	10
La bibliothèque	11
Vie culturelle	12
Les associations	13
Les rendez-vous 2023	16
Etat civil	16

La mairie est ouverte au public

du lundi au vendredi

8h30 - 12h

lundi et mercredi

13h30 - 17h

Téléphone : **04 94 70 63 06**

Courriel : accueil@mairie-villecroze.fr

Urbanisme

lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 - 12h

Courriel : urbanisme@mairie-villecroze.fr

Affaires scolaires, élections

du lundi au vendredi

8h30 - 12h

Courriel : election@mairie-villecroze.fr

Service social

Lundi et vendredi

8h30 - 12h

Courriel : ccas@mairie-villecroze.fr

site internet : <https://mairie-villecroze.fr/>

Facebook : [@mairievillecroze](https://www.facebook.com/mairievillecroze), page officielle

Bulletin municipal n°48 ETE 2023

Responsable de publication :

Rolland Balbis, Maire.

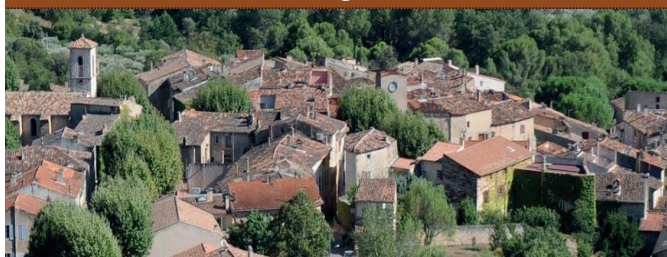
Conception et impression : Pub Store.

Tirage : 1100 exemplaires.

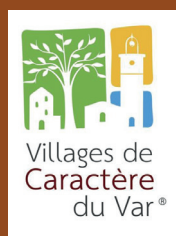
Crédit photo : service communication

Visite commentée du village de VILLECROZE les Grottes

Des ruelles du village médiéval au parc des grottes troglodytiques, venez (re)découvrir la richesse de ce Village de Caractère ...



Rendez-vous tous les lundis
du 10 juillet au 21 août,
à 17h00 devant l'Office de Tourisme



Tarifs adultes : 3 €
De 7 à 17 ans : 1,50 €
Moins de 7 ans : gratuit

Bureau d'Information Touristique :
04 94 67 50 00



intense
VERDON

Les Grottes

Situées dans le parc municipal, les Grottes sont ouvertes aux visites d'avril à octobre, aux horaires suivants :

- d'avril à juin : 13h-17h, du mercredi au dimanche
- juillet et août : 10h-13h et 14h-18h tous les jours
- septembre : 10h-12h et 14h-17h, du mercredi au dimanche
- octobre : 13h-16h, mercredi, samedi et dimanche.

Les réservations et le paiement se font uniquement en ligne sur le site dédié : <https://www.grottes-villecroze.fr/>.

Pour des raisons de respect du site, la jauge est fixée à 35 personnes par visite.

Visite des Grottes

UNIQUEMENT SUR RESERVATION

www.grottes-villecroze.fr



Site inaccessible pour les enfants de moins de 6 ans

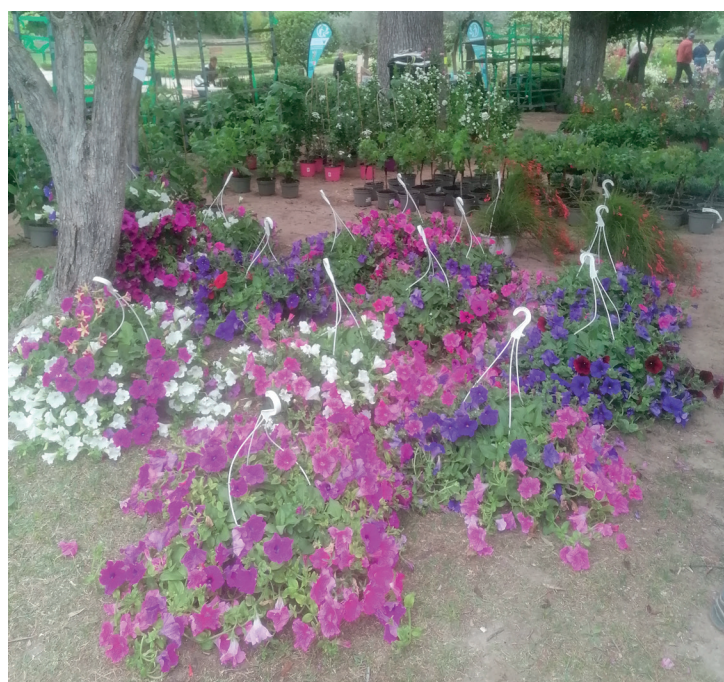


La Bourse aux Plantes

Après plusieurs années d'absence, la Bourse aux Plantes a pu, en avril, s'installer dans le parc pour sa 18ème édition.

Le matin, les visiteurs étaient nombreux avec le soleil pour venir découvrir la vingtaine d'exposants réunis pour l'occasion. Pépiniéristes, poterie, vannerie, producteurs de plants et de graines, la diversité était de mise au fil des stands. Mais l'après-midi, la pluie s'est invitée et a abrégé la fête.

La mairie tient à saluer les différents partenaires qui ont œuvré à cette édition : les Amis des Fleurs qui ont tenu la buvette, le CCFF (Comité Communal des Feux de Forêt) qui a géré la circulation, le Crédit Agricole pour l'impression gracieuse des affiches et les enfants qui ont assuré le service Brouettes !



Le parc prend des couleurs avec la Bourse aux Plantes



Le budget 2023

Le conseil municipal a voté le 27 mars dernier un budget conforme à l'idée du maintien des taux d'imposition, comme cela a été fait depuis plus de 5 ans.

De plus, le conseil avait décidé les années précédentes des travaux financés par emprunts en période de taux bas (- de 0,6 % en taux fixe).

Les taux ayant maintenant remonté, les travaux sont financés et la dette sera diminuée.

Le seul problème financier est l'important décalage entre le vote des subventions promises (Région, département...) et leurs versements, qui peuvent ne nous parvenir que 9 mois plus tard, nous contraignant à contracter des emprunts relais, coûteux.

Le budget de fonctionnement 2023 est voté pour un montant de **2 026 000 €**, en baisse de 3,3 %, malgré une hausse des dotations aux associations.

Le budget d'investissement 2023 est voté pour un montant de **1 001 000 €** contre 1 554 000 € de réalisations en 2022, soit 36 % de baisse.

Les principaux investissements prévus pour 2023 sont :

- la fin des travaux du parking du Pré de Fine
- la démolition des maisons Toledo et Pons, en vue d'aménagements futurs.
- l'amélioration de la vidéo-protection
- mais surtout les importants travaux de la route de Salernes.

Les subventions aux Associations ont été votées pour un montant de 24 000 €, répartis comme suit :

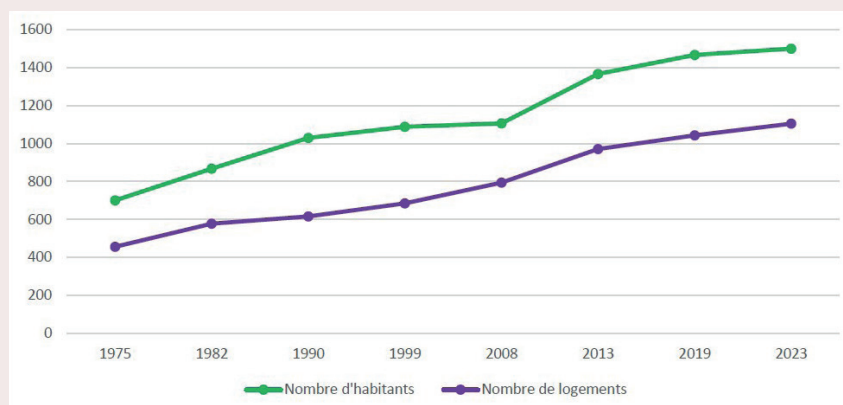
ADV	8 800 €
Assoc 1851	100 €
CACS	1 000 €
Escale Engagement Solidaire	200 €
FNACA	135 €
Judo club salernois	360 €
Les amis des fleurs	900 €
Les Diablotins	5 000 €
Les Souffleuses d'Ames	500 €
MB Fitness	500 €
PEP83	300 €
Pompiers	150 €
Recyclerie Lorguaise	300 €
Rétrospective voitures	4 000 €
Rose d'Automne	600 €
Sahara Anmilale	115 €
Société de chasse	540 €
Tennis club du parc	500 €

Le recensement

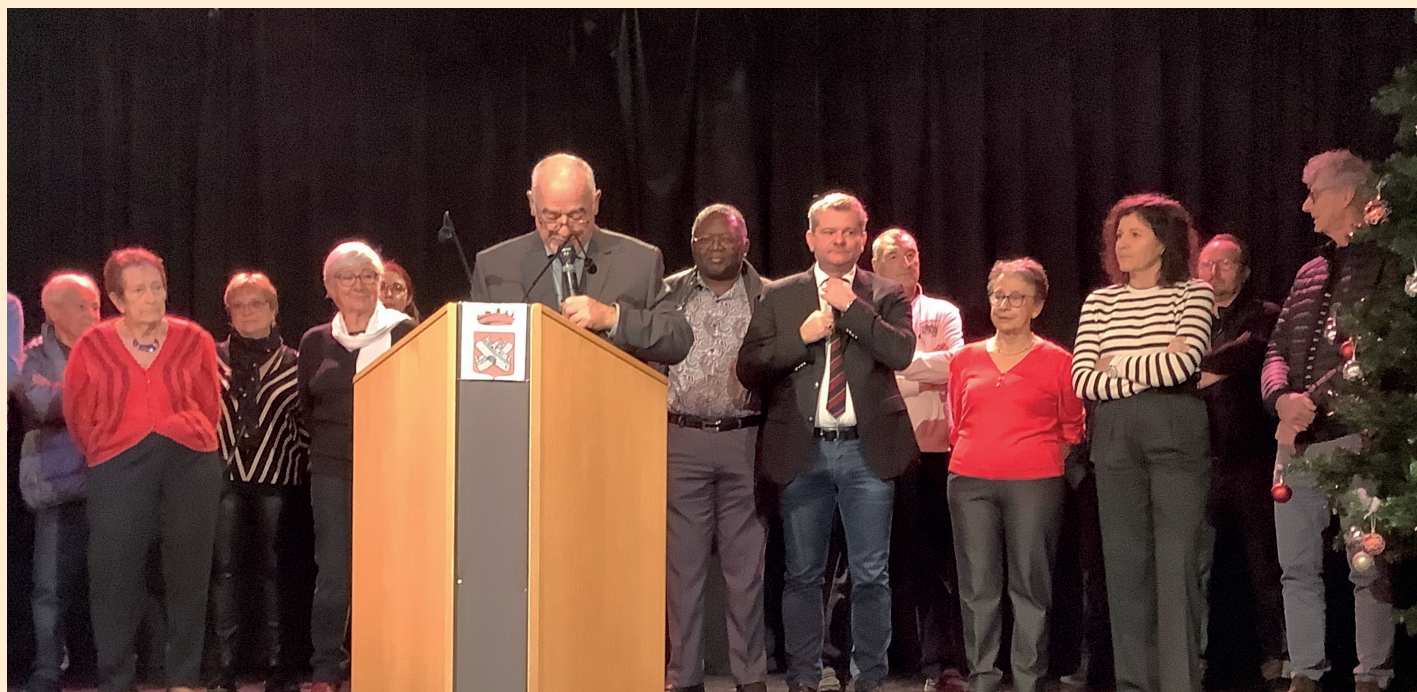
Cet hiver, la population de la commune a fait l'objet d'un recensement. Le précédent recensement remontant à 2012, celui-ci a permis d'actualiser les données concernant à la fois la taille de la population et sa composition.

Ces données sont importantes à plus d'un titre : outre que les subventions accordées par les organismes publics comme la Région ou l'Etat sont attribuées en fonction du nombre d'habitants, le recensement permet à la mairie de mieux connaître ses administrés, pour, à la fois, organiser le présent et préparer l'avenir dans les domaines qui relèvent de ses compétences.

D'après le premier bilan fourni par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), en 2023, Villecroze compte 1499 habitants et 1104 logements. Parmi les logements, un tiers sont des résidences secondaires et les deux tiers des résidences principales. Commune rurale de moins de 10 000 habitants, Villecroze a vu sa population augmenter graduellement au fil des dernières décennies, comme le montre le graphique ci-contre réalisé à partir des données de l'INSEE :



Evolution de la population et des logements sur les cinquante dernières années à Villecroze (d'après <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?eo=COM-83149>)



Le maire, Roland Balbis, entouré de son équipe et d'élus locaux, présente ses vœux aux villecroziens

Le mois de janvier voit se succéder les cérémonies de vœux des maires à leur population. Dans les environs, Villecroze fait partie des premières communes à organiser ce temps de rassemblement municipal. Ainsi, samedi 7 janvier, l'équipe municipale au complet a accueilli à la Maison des Associations, en présence du député de la circonscription Philippe Shreck et de la conseillère départementale Nathalie Perez-Leroux, les habitants venus en nombre rencontrer leurs élus et partager un verre.

Puis, quelques jours après, ce fut au tour du personnel de la commune de se voir présenter, autour d'un buffet, les vœux du maire. Les occasions pour le personnel municipal d'être réunis en présence des élus sont rares et la mairie a saisi l'occasion pour célébrer des moments particuliers dans la carrière de ses agents :

- Alex Desimone, adjoint technique territorial, a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon Argent, qui récompense 20 ans de service

- Chantal Boscarino, adjoint technique territorial, après une dizaine d'années en poste à Villecroze, et Régine Martin, ATSEM, au terme de 40 ans de service, ont fêté leur départ à la retraite

- Fatiha Rueda et Jean-François Brunet, tous deux en tant qu'adjoint technique territoriale, sont devenus stagiaires, étape préalable à une titularisation.

Au niveau des commémorations, la cérémonie de la Marianne, qui se déroule habituellement le 25 avril, n'a pu se tenir cette année en raison des travaux route de Salernes qui n'auraient pas permis d'assurer des conditions de sécurité satisfaisantes. Nous vous donnons rendez-vous le 25 avril 2024 !

La cérémonie du 8 mai 1945 s'est tenue directement au cimetière, la plaque en mémoire de Roger Maurice étant inaccessible en raison des mêmes travaux.

Jardin du souvenir

Par délibération municipale, un jardin du souvenir a été créé cette année dans l'enceinte du cimetière.

Après une crémation, plusieurs possibilités existent : inhumation de l'urne, dépôt de l'urne dans un columbarium, dispersion des cendres en pleine nature (sur déclaration, hors voie publique et propriété privée), en pleine mer ou dans un jardin du souvenir.

Pour le jardin du souvenir, le choix de l'emplacement s'est porté sur une ancienne concession, de quatre mètres carrés, située dans la partie ancienne du cimetière. Des arbustes ont été plantés aux quatre coins de l'espace dédié, tandis que la partie centrale, destinée à recueillir les cendres, a été agrémentée d'une rocaille réalisée avec des pierres locales.



Ambiance détendue pour les vœux au personnel

Les missions du service social

Le service social de Villecroze est compétent pour les dossiers APA (Aide Personnalisée A domicile) et MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Pour les autres demandes, merci de vous orienter vers les services suivants :

- l'assistante sociale de Salernes, qui assure une permanence à Villecroze une fois par mois
- l'espace France Services à Aups, joignable au **04 98 10 29 43**

ouvert du lundi au vendredi 9h-12h

lundi, mercredi et jeudi 13h30-16h30

sur rendez-vous mardi et vendredi après-midi.

Opticien mobile

En mars, la commune a accueilli pour la première fois la solution mobile d'Optical Center. Opticien et audioprothésiste sont ainsi venus s'installer sur la place du marché, avec leur véhicule, entièrement équipé de matériel technologique pour réaliser examens de vue et bilans auditifs dans un confort optimal.

Devant le succès de l'opération, l'initiative sera très probablement reconduite.

Le café des aidants

Le café des aidants itinérant du Haut-Var a été inauguré le 23 juin 2021, au musée Terra Rossa de Salernes.

Co-animé par une psychologue et un soignant, il s'agit d'un dispositif gratuit d'échange et de soutien, dédié aux proches aidants, en partenariat avec l'association française des aidants.

Dans un cadre convivial, nous échangeons autour d'un thème prédéterminé. Selon les sujets abordés, nous invitons des experts.

L'équipe du café des aidants du Haut-Var, se déplace sur Aups, Salernes et Villecroze.

Nous tenons à remercier ici les élus des communes concernées ainsi que le CCAS de Salernes pour leur collaboration. Notre prochain planning de rencontres sera lancé dès septembre.

Si vous souhaitez participer à l'un de nos cafés, n'hésitez pas à nous contacter : **04 94 50 26 27**

cafedesaidantsduhaut@emsp-hautvar.fr

Facebook et Instagram : Cafe des Aidants du Haut Var

Ateliers seniors

Devant le succès de l'atelier Equilibre cet automne, celui-ci a été prolongé en janvier et février 2023. Proposé en partenariat avec la Mutualité Française, cet atelier sera, de plus, reconduit de septembre à novembre 2023.

Un autre partenariat, noué avec l'ASEPT PACA (Association Santé Education et Prévention sur les territoires) et la MSA (Mutuelle Sociale Agricole), nous a permis de proposer un calendrier riche en ateliers :

- gymnastique douce en avril
- marche active en mai
- bien-être par le mouvement et relaxation en mai et juin
- bien-être par la sophrologie en septembre et octobre.

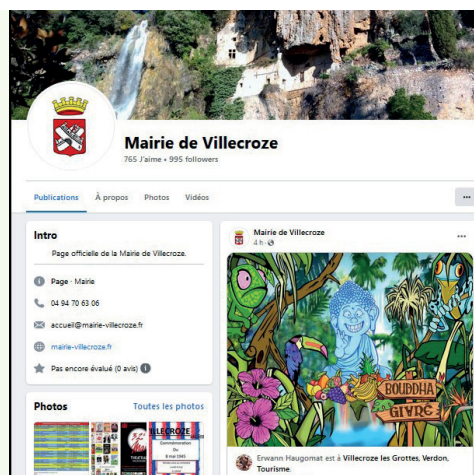
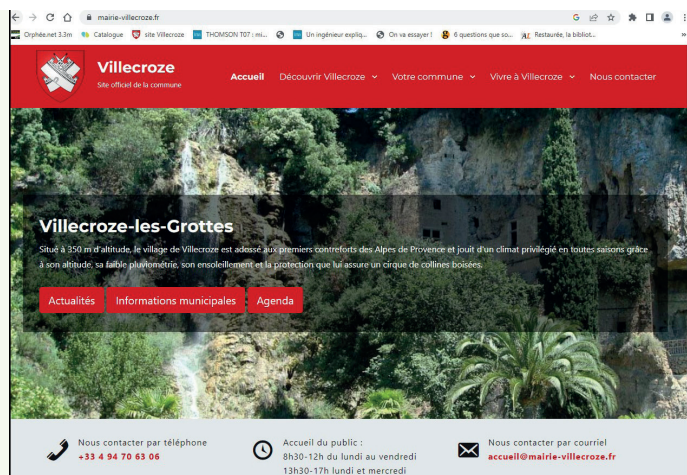
Ces ateliers sont gratuits pour les participants, après inscription auprès du service social de la commune, joignable au **04 94 70 73 83**.



L'atelier Equilibre donne le sourire aux participant.e.s.



Une assemblée fournie et attentive lors du Café des Aidants



Captures d'écran des outils de communication (Panneau Pocket, Facebook, site internet)

Nos supports de communication

Le panneau lumineux, situé en bas du parking Rampal, faisait l'objet d'un contrat de location pour 7 ans, courant de 2016 à juin 2023. A l'échéance et au vu du coût assez élevé, la mairie a choisi de ne pas reconduire le contrat.

C'est pourquoi le panneau lumineux n'a plus diffusé d'information depuis quelques semaines, avant d'être démonté par la société qui en est propriétaire.

Pour vous tenir informés, la mairie vous propose les canaux de communication suivants :

- le bulletin municipal : publié deux fois par an, le bulletin fait le point sur la vie de la commune, tant au niveau administratif qu'associatif et rassemble des informations pratiques.

- l'application Panneau Pocket : application à installer sur un téléphone portable. Une fois « Villecroze » mis en favori, les utilisateurs reçoivent les messages généraux ou d'alerte diffusés par la mairie.

- **Facebook** : @mairievillecroze, page officielle de la mairie

- **site internet** : <https://mairie-villecroze.fr/>.

Le site internet, la page Facebook et l'application Panneau Pocket sont très régulièrement mis à jour, de manière à vous délivrer une information fiable et actualisée. En fonction de vos préférences, vos habitudes et vos équipements, vous pouvez utiliser un ou plusieurs de ces supports.

La vie monastique à Villecroze

La communauté des Sœurs Apostoliques de Saint-Jean a quitté fin mars le prieuré Notre-Dame des Anges, situé à Pont Gourgeon, sur la route de Tourtour.

Avant ce départ, un temps de rencontre fraternelle s'est tenu le 4 mars réunissant la communauté religieuse, les paroissiens de la commune et des élus. Lors de cette journée, un diaporama retraçant l'histoire du Prieuré Notre-Dame des Anges a été projeté. Ce site a été aménagé dès la fin du 19ème siècle par l'abbé Mathieu et a accueilli des communautés depuis plus de soixante ans :

- la fraternité de Sidi-Saad à partir de 1961,
- la fraternité de l'Aurore, de 1989 à 1993, qui a occupé le lieu avec sœur Geneviève et sœur Paul-Marie, présente depuis 1971, de la fraternité de Sidi-Saad,
- les sœurs apostoliques de Saint-Jean de 1994 à 2023.

Nombre de villageois se souviennent de sœur Geneviève, décédée en 1997, et de sœur Paul-Marie, inhumée à Villecroze en 2021, après quelques années de retraite à Marseille. La plupart ont aussi croisé, lors de leurs différentes missions et activités, les sœurs de Saint-Jean, dont sœur

Christine décédée en 2018, ou bien encore sœur Marie-Espérance, sœur Marie-Pierre, sœur Marie-Emmanuel et sœur Claire-Aimée.

Après un repas partagé, la rencontre s'est conclue par une messe d'action de grâces présidée par le père Dol, vicaire général du diocèse.



Une Maison des Associations bien remplie pour saluer les sœurs

Pour la saison estivale et l'accroissement des tâches qui en découle, l'**équipe** municipale est renforcée par des saisonniers : ainsi, un saisonnier prête main-forte aux services techniques pour juillet et août tandis que trois autres se relaient aux Grottes pour en assurer les visites d'avril à octobre.

Depuis la mise en place des intercommunalités, certaines missions ne sont plus du ressort direct de la commune mais incombent à la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon (CCLGV). C'est le cas, au titre de la compétence Développement économique, des **Zones d'Activités Economiques** aussi bien pour leur création, leur aménagement, leur gestion que pour leur entretien. A ce titre, pour les problèmes de voirie apparaissant dans ces zones, par exemple sur celle des Esparrus, nous vous remercions de contacter directement l'interlocuteur compétent, c'est-à-dire la CCLGV au **04 94 70 79 12**.

Nettoyons le Sud

En avril, la Région a lancé une grande campagne de ramassage des déchets, pour sensibiliser le public aux enjeux de sa politique 100% Climat et son action en faveur du zéro déchet. Sous le label Nettoyons le Sud, cette campagne, ouverte à toutes les bonnes volontés, particuliers, mairies et associations, a fédéré plus de 200 communes et permis en une journée de collecter 50 tonnes de déchets.



La route de Salernes en février, juste avant les travaux



La même route un mois plus tard

Les travaux

- L'appartement situé boulevard Charles Bernard a fait l'objet d'une importante rénovation, avant d'être mis ce printemps à la location.

- En mars, un des ponts du parc - celui à proximité de l'aire de jeux pour enfants - a fait peau neuve, grâce au savoir-faire d'artisans locaux, dont M. Avannotto pour la maçonnerie et la pose de carrelages et M. Stallknecht pour la ferronnerie. Les réseaux électriques qui relient une rive à l'autre ont, à cette occasion, été dissimulés dans la structure du pont. A la fin du printemps, des jardinières sont venues rehausser, par leurs touches florales de couleur, l'harmonie de ce bel ouvrage.



Parure de carrelages pour le pont du parc

- **Le chantier route de Salernes** : ces travaux s'étalant sur plusieurs mois représentent financièrement la plus grosse partie des investissements lancés par la commune cette année. Démarrés dès le mois de février, ils ont nécessité de bloquer la circulation route de Salernes, à partir du carrefour devant l'église et jusqu'à l'accès au parking de la crèche, voire jusqu'à l'intersection avec la route de Barbebelles. Au-delà des travaux de voirie proprement dits (réfection de la chaussée et création de trottoirs), ils ont permis de reprendre, d'améliorer et d'enterrer les réseaux existants. Ainsi, le réseau d'eau potable, qui était vétuste et de trop faible section, s'est vu attribuer un réseau dilaté et a vu la suppression des anciens branchements au plomb encore existants. Le réseau d'assainissement ne reçoit plus les eaux claires parasites, comme les eaux de gouttière, qui vont maintenant directement dans le milieu naturel. Cela évite de saturer les stations d'épuration avec des eaux ne nécessitant pas de traitement. La séparation des canaux arrosants et du pluvial, déjà partiellement en place auparavant, a été peaufinée. Enfin, les réseaux électrique basse tension et d'éclairage ont été effacés, c'est-à-dire enterrés.

Service de l'eau

Les travaux de rénovation, comme ceux entrepris route de Salernes cette année, sont l'occasion de réduire le volume des fuites sur le réseau d'eau.

En ce sens, le service de l'eau va s'équiper de 4 compteurs de sectorisation qui permettront de mieux détecter les fuites sur les quartiers suivants : Les Esparrus, Barbebelles, la RD 51 partie route de Salernes, les Hubacs. Ces quartiers regroupent nombre d'usagers - consommateurs et lutter contre les fuites sur cette partie du réseau est un investissement qui pourra rapidement profiter à beaucoup.

D'autres aménagements sont prévus comme le changement de l'armoire électrique de la Colle ou le changement de conduite des Esparrus. Pour ce dernier projet, un relevé topographique est nécessaire en amont de la réalisation. Enfin, un diagnostic des ressources en eau de la commune, financé par l'Agence de l'Eau, va être lancé.

Vidéosurveillance

La commune vient d'améliorer et d'agrandir son parc de caméras de vidéosurveillance. Le système existant composé de 16 caméras était, au fil du temps, devenu obsolète et les pannes devenaient fréquentes. Ainsi, le système comprend désormais 32 caméras, dont trois permettent la lecture et la reconnaissance des plaques minéralogiques.

Dans le parc, une caméra de technologie sophistiquée monte la garde de jour comme de nuit, grâce à son fonctionnement infra-rouge.

En plus du renforcement des zones déjà contrôlées, par la réduction des zones non filmées, de nouvelles implantations ont été décidées. Elles concernent le lavoir, le carrefour en face de l'hôtel des Templiers, le parking de la crèche, le carrefour au début de la route de Barbebelles.

Ce dispositif a été pensé pour permettre une protection des biens - incluant jusqu'aux poissons du bassin du parc - et des personnes moderne et efficace.

Nous vous rappelons que les recherches d'images ne se font pas de manière arbitraire mais suivent une procédure officielle, sur demande de réquisition de la gendarmerie, consécutive à un dépôt de plainte.

Quelques rappels nécessaires

- Le nourrissage des animaux sur la voie publique est interdit.
- Le dépôt sauvage de déchets est interdit et peut faire l'objet de sanctions. Outre qu'ils enlaidissent nos lieux de vie, ces actes d'incivilité font perdre au personnel municipal un temps précieux qui les empêche de remplir leurs missions principales.
- Le tri des déchets est l'affaire de tous et doit se poursuivre, y compris en saison estivale.

Habitants, nouveaux arrivants, artisans ou bien touristes, ces règles nous concernent toutes et tous.

Etat de sécheresse

Pour suivre l'évolution de la sécheresse dans le Var, vous pouvez consulter le site de la mairie ou celui de la préfecture du Var avec son « Point de la situation de la sécheresse dans le Var en 2023 ». Ces sites sont régulièrement mis à jour en relayant les niveaux d'alerte actualisés pour les différents bassins versants. Pour rappel, Villecroze fait partie du bassin versant de l'Argens et a été placé :

- en alerte sécheresse le 17 février
- en alerte renforcée le 2 mai.

Nous vous remercions de respecter les restrictions mises en place dans l'intérêt de tous.

Parking du Pré de Fine



Le stop, à respecter sur le parking !

Depuis avril, l'usage du parking du Pré de Fine est réglementé par un arrêté municipal. Cet arrêté, disponible dans son intégralité sur la page Informations municipales du site internet de la mairie, s'attache aussi bien au stationnement qu'à circulation sur le parking :

- Concernant le stationnement, le parking offre 125 places gratuites, avec des emplacements réservés (personnes handicapées, bus, deux-roues, aire dédiée au dépôt d'ordures ménagères et au tri sélectif). Les camping-cars, les caravanes et les véhicules de plus de 3T5 y sont interdits, sauf exceptions spécifiées dans l'arrêté.
- La vitesse maximale est limitée à 10 kms/heure.
- Un sens de circulation est instauré et matérialisé par des panneaux de signalisation. Nous attirons votre attention sur le panneau STOP au débouché de la rue des Ecoles, après le terrain de sport. Le Pré de Fine, à proximité de l'école et du parc, voit se croiser piétons et véhicules, cohabiter résidents et visiteurs. Pour qu'il reste un lieu agréable et ouvert, nous comptons sur votre observance de ces règles simples.

L'école a fait l'objet en avril, en même temps que les écoles d'Ampus et de Tourtour, d'une **évaluation d'école**. Ce nouveau dispositif de l'Education Nationale s'attache à la fois à inspecter les locaux et évaluer les pratiques pédagogiques. La commission, composée de 2 inspecteurs et 2 conseillers pédagogiques, a rencontré l'adjoint délégué à l'école Pierre Constans, la directrice de l'école Ludivine Leronsox, une enseignante de chaque cycle ainsi qu'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et 2 parents délégués. Elle a émis un avis positif sur le fonctionnement de l'école.



*Des élèves radieux sur l'île,
avec, en arrière-plan, leur affiche pour les 60 ans du parc
(photo publiée avec accord parental)*

Dans le cadre de la **labellisation E3D** (Ecole en Démarche de Développement Durable), qui associe la communauté éducative et la collectivité territoriale, diverses actions se sont déclinées dans l'école, toutes axées sur la gestion raisonnée des déchets. Ainsi, des composteurs et des bacs de recyclage ont été mis en place. Une réflexion sur la diminution des emballages a conduit à grouper le plus possible les commandes de matériel et à revoir le choix des produits, pour diminuer le poids des consommables au bénéfice du matériel ré-employable. A la fin des services de cantine, les restes alimentaires vont au composteur tandis que l'eau restante dans les pichets arrose le carré potager de la cour.

Parmi les projets menés dans l'année, citons :

- le projet **tennis** a permis aux classes de CP-CE1 et CE1-CE2 de découvrir ce sport au fil de 8 séances d'initiation. A raison d'environ 1h15 par semaine, chaque classe a pu, d'avril à juin, se familiariser avec la pratique du tennis, en se répartissant et en tournant sur les quatre ateliers qui occupaient les terrains.
- le projet **voile** a emmené les élèves de la classe de CM1-CM2 au club nautique des Salles-sur-Verdon pour 4 séances de découverte.

• le projet **Ecole dans la nature** a lieu tous les jeudis après-midi pour la classe CP-CE1. En hiver, les élèves se rendent au théâtre de verdure et aux beaux jours (septembre, octobre, mai et juin), c'est en forêt que la classe va pour différents ateliers de plein air, qui vont de l'observation de la nature à la lecture et aux mathématiques, en passant par la relaxation, le sport, le land art, la poésie, la musique.

• le **voyage à Port-Cros** s'est déroulé du 15 au 17 mai pour la classe de CE2-CM1. En partenariat avec la FOL83 Ligue de l'enseignement du Var et dans le cadre de leur projet de classe relatif à l'écocitoyenneté, les élèves ont été accueillis au Fort de l'Eminence. Leur séjour a été riche en activités : animation environnement à la découverte de l'île, veillée sur la faune nocturne, découverte d'un exercice de lutte contre la pollution maritime, rencontre avec le Parc National de Port-Cros et réalisation d'une affiche de prévention à l'occasion des 60 ans du parc, gracieusement imprimée par RC Création Graphique.

Enfin, après une longue absence, le **carnaval** de l'école a fait son retour en avril, pour une après-midi festive qui a vu les enfants défiler dans une partie du village, avant de profiter d'un goûter en plein air dans le parc municipal. Dans l'optique E3D et la sensibilisation aux enjeux environnementaux, les déguisements ont été fabriqués avec des matériaux de récupération tels que papier journal, cartons, tissu, boîtes vides d'œufs ou encore bouteilles en plastique. Certains des accessoires confectionnés à cette occasion ont à leur tour été recyclés comme décorations pour le spectacle de fin d'année.

Lors de ce carnaval, une nouvelle espèce a été inventoriée : le quatorze-patte, dont vous pouvez découvrir sur la page ci-contre les caractéristiques.



*Un Carnaval très printanier
et coloré qui a fait le bonheur des enfants*

La bibliothèque

Découverte d'une espèce endémique à Villecroze : **le quatorze-patte**

Nom scientifique : XIV pattitus

Habitat : jardin et forêt

Durée de vie : quatorze semaines

Régime alimentaire : omnivore

Reproduction : le quatorze-pattes est ovipare, la femelle pond en moyenne quatorze oeufs. Les oeufs éclosent au bout de quatorze jours.

Nom du bébé : le quatorzepatteau

Cri : le zouzoulement

Lia, Jérémy, Léo, Juliette, Simon, Chloé, Nathan



Portrait du quatorze-patte.

*Malgré son nombre de pattes, le nom de l'espèce s'écrit bien au singulier.
Une curiosité de plus pour ce fascinant animal !*

Partenariat avec l'école

La bibliothèque accueille régulièrement, en dehors des heures d'ouverture au public, la crèche et les classes. En plus de cet accueil, la bibliothèque peut soutenir un projet scolaire, comme ce fut le cas cette année pour les Petits champions de la lecture. Cette opération, organisée par l'association, a pour but de favoriser le goût de la lecture en pratiquant la lecture à voix haute. Proposée aux élèves de CM, l'opération se décline aux niveaux communal, puis départemental et régional jusqu'au national, et regroupe plus de 5 000 classes participantes. A Villecroze, ce sont les CM1 de la classe de Laetitia Spada qui se sont lancés dans l'aventure. La bibliothèque a fourni une partie des ouvrages de la liste des titres conseillés, parmi lesquels les enfants peuvent choisir le texte qui leur convient le mieux, puis a fait partie du jury clôturant la phase communale. A l'issue de cette phase, c'est Léa qui a été désignée pour représenter Villecroze lors de la finale départementale au printemps. Au vu de l'engouement suscité chez les élèves, l'opération sera très probablement reconduite l'année prochaine.

La bibliothèque tient par ailleurs à remercier les découvreurs du quatorze-patte qui ont accepté de rédiger pour le bulletin municipal sa notice descriptive (cf supra).

Elle remercie également les élèves de la classe de CM1-CM2 qui ont participé au prix Manga Tshoten, que ce soit pour le concours de dessin ou pour le prix décerné à un manga de la sélection, et dont les voix se sont ajoutées à celle des autres participants de la bibliothèque.

Prix des Lecteurs du Var

En 2023, la bibliothèque est partenaire pour la troisième fois de ce prix organisé par le département, avec le concours de la Médiathèque Départementale du Var. La sélection d'ouvrages est à découvrir dans votre bibliothèque et les votes sont ouverts jusqu'au 15 octobre.

Dans le cadre de ce prix, nous aurons le plaisir d'accueillir la compagnie du Théâtre du Léopard pour une lecture-spectacle *L'inventeur* jeudi 14 septembre.

Collections de la bibliothèque

La bibliothèque vous propose au prêt plus de 8 000 documents (livres, CD, DVD, magazines) régulièrement alimentés par des nouveautés.

De plus, il vous est possible, grâce à la Médiathèque Départementale, d'accéder à des ressources numériques. Pour cela, il faut s'inscrire en ligne sur le site <https://mediatheque.var.fr/collections/ressources-numeriques>. Une fois l'inscription validée par votre bibliothèque, à vous de découvrir la richesse du catalogue :

- Médiathèque numérique (vidéos du catalogue Arte, UniversCiné, La Cineték),
- Ma Petite Médiathèque (offre jeunesse),
- Les Yeux Doc (cinéma documentaire),
- Cafeyn (presse en ligne)
- Skilleos (autoformation par cours vidéo)
- Philharmonie de Paris (concerts, conférences, notices d'œuvres...),
- Ziklibrenbib (offre de musique libre en médiathèque)

Nous joindre

04 94 67 33 98

bibliotheque@mairie-villecroze.fr

Suivre notre actualité

Facebook : Bibliothèque Municipale de Villecroze

@bibliothequevillecroze

Site : <https://mairie-villecroze.fr/vivre-a-villecroze/bibliotheque/>

Tumblr : Bibliocroze <https://bibliocroze.tumblr.com/>

Votre bibliothèque est ouverte :

Mardi 16h - 18h

Mercredi 10h - 12h et 15h - 18h30

Jeudi 10h - 12h

Samedi 10h - 12h30

Monique Montivier et Villecroze, une vie et des rencontres hors du commun

Bien avant d'être promue Chevalier des Arts et des Lettres et de recevoir la décoration des mains de François Mitterrand, Monique fut d'abord une jeune fille calme et introvertie, issue d'une bonne famille lyonnaise, baignant dans la musique, la peinture, la littérature. A 15 ans, elle est invitée par sa tante au théâtre. A la fin de la pièce, elle s'exclame : «Quelle actrice ! C'est ce métier que je veux faire ».

Pendant la guerre, Monique rejoint Paris, s'engage assidûment dans la Résistance et crée dans le groupe Combat un réseau d'envoi de message à Londres. Très active, elle prend un rôle important et échappe à une descente de la Gestapo qui était à la recherche de Jean Moulin. A la fin de la guerre, elle s'engage dans l'armée de l'air pour partir en Allemagne à la recherche d'amis, déportés et retenus en captivité.

Cet épisode de sa vie prend fin en réalisant enfin son rêve : fouler les planches et jouer avec des acteurs très connus. Puis, elle devient réalisatrice, directrice de production, avant de prendre la direction du théâtre des Champs-Élysées, poste qu'elle a occupé jusqu'à sa retraite.

En 1970, sa rencontre avec Jacqueline Hayde, photographe et amie intime d'Anne Gruner-Schlumberger, donne une nouvelle impulsion à sa vie et lui permet, à la faveur de vacances partagées, de découvrir Villecroze.

Monique y acquiert en 1989 une maison de village et fait alors appel pour travaux à un architecte. Cela lui donne

l'occasion de rencontrer le maire de l'époque, René Wasserman, frère de l'architecte en question et, comme elle, passionné de théâtre. Ensemble, ils décident de créer des rencontres théâtrales, destinées aux 3 niveaux scolaires (primaires, collèges et lycées) et se tenant au mois de mai : en 1990, le Mai Théâtral était né.

Depuis, la formule de base a quelque peu évolué et des compagnies d'enfants, d'amateurs et de professionnels y jouent des pièces de différents auteurs.

Sous l'impulsion de la nouvelle directrice, Florence Lamanna, Monique Montivier espère, de tout cœur, voir « son enfant » perdurer encore de nombreuses années.

Animations culturelles

Le service culturel a été heureux d'accueillir en avril la **chorale L'Auberge espagnole**, venue de Ginasservis et dirigée par le maître de chœur de la chorale Arpèges, bien connue des salernois. Les choristes ont régalé l'auditoire d'un spectacle musical enjoué mettant en scène la chanson française à travers trois tableaux historiques.



L'Auberge Espagnole a fait halte à Villecroze

Dans le parc, le **local des grottes**, ancien labo photo, accueillera probablement cet été dans ses salles troglodytes des expositions temporaires. Poterie ou encore livre et dessins sont ainsi pressentis pour se donner à voir dans ce cadre atypique.

La commune souhaite organiser une exposition de **photographies et cartes postales anciennes** pour la fin de l'année. Pour cela, elle souhaite inventorier et numériser les documents existants, afin, d'une part, d'en garder trace et, d'autre part, de les mettre en valeur. Si, dans vos tiroirs, vos armoires ou vos greniers vous possédez ce type de documents, nous vous remercions de contacter l'accueil de la mairie au **04 94 70 63 06** qui relèvera vos coordonnées.

La personne chargée des recherches vous contactera par la suite, pour mettre au point avec vous les modalités de prêt de vos documents, le temps d'en faire copie ou de les numériser. En aucun cas, la mairie ne gardera vos documents.

Merci d'avance à celles et ceux qui partageront leurs trésors iconographiques.



Monique Montivier, rayonnante à 98 ans

L'ADV

Pour cette saison 2022-2023, l'association a accueilli une nouvelle professeure de théâtre, Florence Lamanna, qui est également la nouvelle présidente de l'ADV. Ancienne élève du Mai Théâtral, devenue comédienne puis professeure de théâtre, Florence dirige par ailleurs des cours de théâtre à Draguignan et préside le festival Coulisses perchées à Tourtour.

C'est donc sous son œil avisé que les cours pour les scolaires ont repris dès septembre. Après deux ans d'absence, nous avons eu plaisir à retrouver fin novembre le Marché de Noël, pour une belle journée conviviale réunissant plus de trente exposants.

Après une reprise timide en 2022, c'est une programmation dense et variée qui a été proposée pour petits et grands lors de l'édition 2023 du Mai Théâtral. Nous remercions à ce propos la municipalité et l'ensemble de nos partenaires et bénévoles qui contribuent à faire de ce festival un événement culturel depuis trois décennies !



*Florence Lamanna,
notre nouvelle présidente*

Le CACS

Notre association compte actuellement 163 membres. La semaine peut être bien occupée si vous le désirez ! Tous nos ateliers rencontrent un vif succès : la randonnée, l'atelier peinture, la gym, les jeux de société, la conversation anglaise, l'atelier mémoire, l'atelier informatique et enfin la pétanque.

Toutes nos activités sont sur notre site internet : <https://cacsvillecroze.wixsite.com/site>.

Cette année, des sorties culturelles ont été mises en place par le Conseil d'Administration. Ainsi, une journée à Marseille était programmée en février avec la visite de la Grotte Cosquer. L'après-midi était libre avec plusieurs possibilités : visiter le Mucem, la Cathédrale La Major, le quartier du Panier ou flâner en ville.

Début avril, une journée à Aix-en-Provence était planifiée avec le matin une visite guidée de la ville, à pied ou en petit train, puis l'après-midi rendez-vous à l'exposition du musée Granet « David Hockney en partenariat avec la Tate Gallery ».

Nous vous avons proposé vendredi 21 avril une conférence animée par Jean Courtin, directeur de recherche honoraire au CNRS, dont le thème était « Tout savoir sur la grotte Cosquer ». Vous êtes venus nombreux et la soirée s'est terminée autour d'un apéritif.

En 2023 encore, notre guide et animateur nous a organisé

de belles randonnées et a concocté un séjour en juin à Vernet-les-Bains dans les Pyrénées-Orientales. Merci aux autres membres du groupe qui ont pu organiser chacun une randonnée.

Enfin, pour clôturer cette saison 2022-2023, nous nous sommes retrouvés autour de notre traditionnel repas de fin de saison en juin dans notre si joli parc.



Auditoire concentré pour la conférence sur la grotte Cosquer

La Rose d'Automne



Assemblée générale pour la Rose d'Automne

Depuis le début de l'année, différents temps forts ont rythmé la vie du club. Nous nous sommes retrouvés en janvier pour la galette des rois assortie d'un grand loto et, en février, pour le grand loto des fleurs ainsi que l'anniversaire de Roseline, fêté avec goûter et loto. Notre assemblée générale s'est tenue en mars. Le bureau a été reconduit et l'on peut noter que, malgré une baisse d'effectifs, le club reste solide et la rose porte, rayonnante, ses pétales.

En avril, la gourmandise l'a emporté avec le grand loto de Pâques et ses savoureux chocolats. Puis, en juin, pour le repas de la Fête des mères, c'est le traiteur Aux mille saveurs qui a régalé nos papilles.

Au-delà de ces moments festifs, les rendez-vous du mercredi, avec leurs heures agréables et conviviales, leur goûter partagé, continuent à faire le bonheur de nos adhérents.

Contact : Georgette Balbis, présidente **04 94 70 65 39**

Les Amis des Fleurs... et l'eau

Qui dit "Village fleuri" dit village arrosé !

Impossible d'échapper à cette évidence. Pourtant nous voilà confrontés pour la deuxième année consécutive - et ce n'est sûrement pas la dernière - à une sécheresse récurrente qui nous rend la tâche bien compliquée. D'un côté les communes - du littoral notamment - qui, pour maintenir leur potentiel attractif et touristique, développent et perpétuent l'arrosage automatique de leurs parcs et parterres, de l'autre les contraintes réglementaires qui se font de plus en plus draconiennes pour tenter de pallier les risques de coupures d'eau.

Nous avons à Villecroze la chance inouïe de bénéficier - en dehors des bassins desservant la commune en eau potable - d'une source généreuse qui alimente le lavoir avant de rejoindre le Vallon de l'Hôpital, lavoir dans lequel il ne nous paraît pas illégitime de puiser pour assurer la survie des plantes et fleurs qui nous réjouissent les yeux tout au long de l'année.

Après une évaluation aussi rigoureuse que possible, nous pouvons dire que l'ensemble de nos prélèvements s'établit autour de 50 m³ par année, ce qui représente environ 0,03 % de la consommation générale des usagers.

Notre mission d'embellissement du village par l'apport et l'entretien de floraisons appréciées se déroule au fil des saisons et, dès la sortie de l'hiver, nous sommes à pied d'œuvre pour agrémenter les lieux. Nous tenons ici à remercier particulièrement les habitant.e.s qui, dans la même dynamique, ont à cœur d'embellir leurs façades.

Contact :

Françoise Petitjean, présidente **06 95 27 82 74**



Floraisons au cœur du village

Sahara Anmilale

Grâce à votre soutien tout le long de 2022, l'association a continué d'œuvrer dans notre école brousse à Tangou en République du Mali et a assuré un repas par jour pour 120 enfants du village, issus des familles les plus démunies.

Dans le cadre du projet Un arbre par enfant scolarisé du village, 380 arbres ont pu être plantés, au début de la saison des pluies, autour de l'école pour en stopper la désertification.

Le poulailler construit pour l'école par les parents d'élèves a accueilli 120 poussins de poules pondeuses. Sous la supervision du directeur, ce sont les enfants qui s'occupent désormais du poulailler dont les œufs alimentent la cantine.

Un nouveau projet a vu le jour : sur un terrain de 5 hectares à côté du village, nous souhaitons planter des arbres fruitiers (bananes, goyaves, mangues, papayes), des moringa (arbres de vie) et des rôniers qui produisent les feuilles utilisées pour les paniers et les nattes. Les femmes du village, dont la renommée sur les marchés doit beaucoup à la confection de ces paniers et nattes, ont également le désir de cultiver un potager au centre de ce terrain.

Soutenez-nous pour réaliser ces projets qui permettent à une population pauvre de se projeter dans un futur meilleur !

Cet été, rejoignez-nous pour deux grands événements :

- notre loto annuel sur la place Général de Gaulle, vendredi 14 juillet

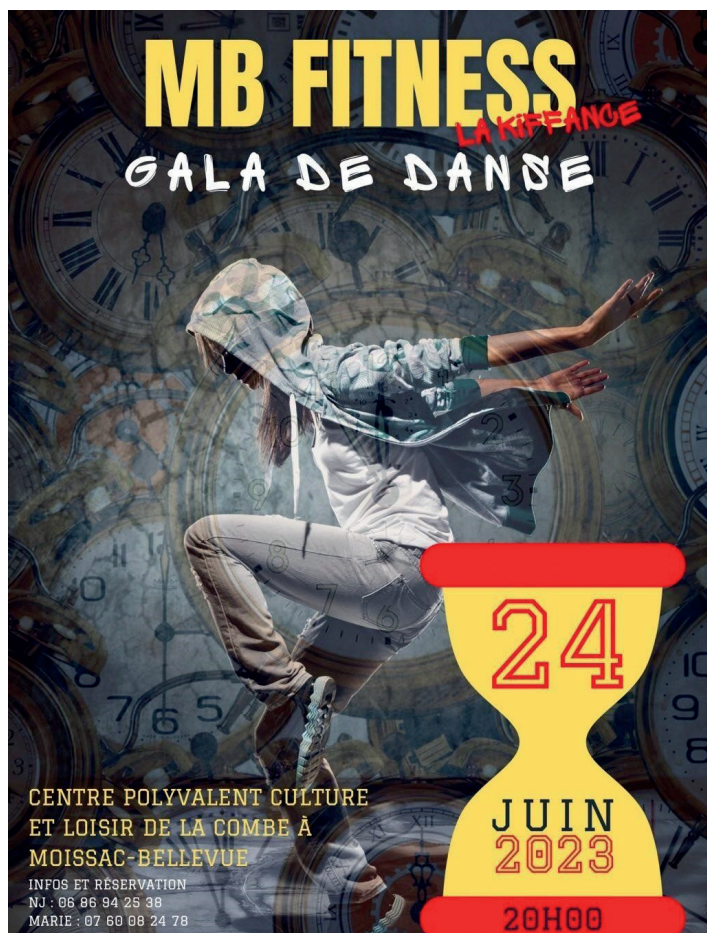
- un concert caritatif au milieu des vignes du Domaine de Valcolombe, dimanche 6 août à 19h. Le Duo Ily and Jones vous embarquera pour une soirée variée entre swing et chansons françaises, dans un univers jazzy et funky. Entrée 15€ par personne. Verre de l'amitié offert.

Pour plus d'information, visitez notre site internet :

www.sahara-anmilale.org/



Plantations à Tangou



Fleurissement des jardinières place de la mairie

MB Fitness

Cette saison 2022-2023 a été très bénéfique pour MB FITNESS.

L'association compte à ce jour 150 adhérents, dont la très grande majorité sont des villecroziens, enfants et adultes confondus.

Cette recrudescence est en partie due à la mise en place du yoga par Marie et de la danse par NJ.

Le cours de yoga est composé de 50 élèves tandis que la danse compte 50 élèves (15 enfants chez les BABY FREEZE, 18 enfants dans le groupe des KID'HIP'HOP, 7 élèves chez les TEENAGERS et 10 adultes dans le cours URBAN).

Le gala de danse de fin d'année s'est préparé avec motivation, détermination et passion. Sur le thème du « Voyage à travers le temps », il s'est tenu samedi 24 juin au centre culturel de Moissac-Bellevue. En raison du nombre élevé de danseurs sur scène, nous n'avons pu nous produire à la Maison des Associations de Villecroze pour le gala mais nous y avons travaillé et répété toute l'année.

Vous pouvez retrouver Marie et NJ sur les réseaux sociaux :

Facebook MB FITNESS

Instagram mbfitness_lakiffance.

Souffleuses d'Âmes

La compagnie Souffleuses d'Âmes est une compagnie des arts de la parole, domiciliée à Villecroze. Elle accueille des artistes conteur.se.s pour des spectacles de contes. Inspirée par la pluralité des disciplines artistiques, elle crée également des interventions poétiques et musicales sur mesure selon les inspirations et rencontres. Elle propose des formations et des accompagnements artistiques ainsi que des actions d'éducation artistique et culturelle.

Elle a également édité en livre *Croc la lune*, avec audio du conte et chansons, de la conteuse Claudia Mad'moiZèle pour qui chaque création est une nouvelle aventure et une occasion de porter son travail à travers d'autres formats.

La compagnie est porteuse du Festival de contes et musique *Terre de paroles*, terre de rencontres dont la première édition s'est tenue à Villecroze en novembre 2022. Sur deux jours, ce festival a proposé 9 spectacles avec 5 conteur.se.s, 1 artiste LSF et 1 musicien, pour tous les publics, alternant des spectacles, des balades contées, un concert et une scène ouverte. Cette première édition a rencontré un beau succès avec de nombreux visiteurs au rendez-vous.

En 2023, la compagnie Souffleuses d'Âmes renouvelle l'aventure. La particularité de cette seconde édition est qu'elle sera itinérante dans tout le département, avec une escale en novembre au cœur du village de Villecroze.



Contes dans les vignes, pour la première du festival en novembre 2022

Balades contées, spectacles et séances scolaires seront au programme.

Favoriser l'imaginaire à travers le conte, se rassembler, se rencontrer autour des arts de la parole et les cultures du monde, créer du lien, voilà l'état d'esprit du festival et les valeurs qu'il souhaite porter au fil des rendez-vous, au bonheur des rencontres.

Plus d'informations :

Site internet de la compagnie www.souffleusesdames.com

Site dédié au Festival itinérant de contes et rencontres www.terredeparoles.fr

Les rendez-vous 2023

Visite du village tous les lundis, du 10 juillet au 21 août (départ à 17h devant l'office de tourisme)

Vendredi 7 juillet	Concert Jazz verdon, avec Blues'Up	
Vendredi 14 juillet	Grand loto de l'association Sahara Anmilale	Place Général de Gaulle
Samedi 22 juillet	Masterclass publiques de hautbois, avec Alexei Ogrintchouk	Académie musicale
Dimanche 23 juillet	Masterclass publiques de hautbois, avec Alexei Ogrintchouk	Académie musicale
Jeudi 27 juillet	Concert de hautbois, par les élèves d'Alexei Ogrintchouk	Chapelle Saint-Victor
Vendredi 4 août	Soirée théâtre, avec la compagnie La Passerelle	Place Général de Gaulle
Dimanche 6 août	Concert caritatif, avec Ily & Jones	Domaine de Valcolombe
Du samedi 12 au mardi 15 août	Fête votive de la Saint-Romain : samedi 12 août, concert avec O'Kazoo dimanche 13 août, concert avec XX'Elle lundi 14 août, concert avec Mage mardi 15 août, aïoli et animation musicale avec Bénédicte	
Dimanche 20 août	Vide-greniers	Dans tout le village
Samedi 9 septembre	Forum des Associations	
Jeudi 14 septembre	Lecture-spectacle, par le Théâtre du Lézard	Bibliothèque / Parc
Samedi 16 septembre	Journées du Patrimoine	
Dimanche 17 septembre	Journées du Patrimoine	
Samedi 18 novembre	Masterclass publiques de clavecin, avec Pierre Hantaï	Académie musicale
Dimanche 19 novembre	Masterclass publiques de clavecin, avec Pierre Hantaï	Académie musicale
Jeudi 23 novembre	Concert de clavecin, par les élèves de Pierre Hantaï	Académie musicale
Dimanche 26 novembre	Fête de la Sainte-Catherine	Parc municipal
Dimanche 26 novembre	Marché de Noël, organisé par l'ADV	
Dimanche 31 décembre	Feux d'artifice du Nouvel An	

Naissances

PHILIBERT Aurore le 17/11/2022
KOZUL Mehdi le 22/11/2022
VERNET Adélia le 08/01/2023
ZIEGLER-WERMESCHER Emile le 29/04/2023
FOURNIER Hélia le 14/05/2023
SCHNEIDER Pablo le 24/05/2023
FLORCZAK Thibault le 01/06/2023
MICHEL Alix le 02/06/2023

Mariages

DARRITCHON Emmanuelle et CAMILLIERI René le 13/05/2023
POIDOMANI Carol et COULMEAU Jean-Marc le 03/06/2023
BERT Corrine et BERENDS Frank le 17/06/2023
POINTEAU Julie et AVANOTTO Jérôme le 17/06/2023

Décès

PONS Olga le 27/11/2022
LEGRAND Marcelle le 24/12/2022
PONS Arlette le 26/12/2022
GRANDMOUGIN Claude le 13/02/2023
MAYEUR épouse MONTENDEY Valérie le 18/02/2023
SCHNEIDER épouse SLUIJMER Yvonne le 25/02/2023
BOURGUIGNON Nicole le 24/03/2023
FOURES Camille le 17/04/2023
BLANCHARD Arlette le 04/05/2023

Pacte civil de solidarité

CLOPEAU Julie et ROBIN Nicolas le 15/02/2023
ARNAUD Aurélie et CRENDAL Thomas le 17/02/2023